



Le Bulletin DES CHENAUX

PORTE-PAROLE D'UNE COMMUNAUTÉ SOLIDAIRE

www.lebulletindeschenaux.com

MUNICIPALITÉS DÉSSEVIES : BATISCAN • CHAMPLAIN • NOTRE-DAME-DU-MONT-CARME
SAINT-LUC-DE-VINCENNES • SAINT-AURICE • SAINT-NARCISSE • SAINT-PROSPER
SAINT-STANISLAS • SAINTE-ANNE-DE-LA-PÉRADE • SAINTE-GÉNEVÈVE-DE-BATISCAN

EXCAVATION
Carte de construction et superficie de + de 50 mètres

Traçage des limites • terrassement • agricoles • barrières
préparation de terrain • drainage de fossé • drains
pentes • révoilage • creusage de soudeux

Avec pelle inverse 70000 articulé • chenilles de métal
remplacement de chenilles, avec barre de nivellement et
poutre hydraulique.

Aussi achat de pneus et pièces auto

NOUVEAU dans CHAMPLAIN et PORTNEUF
Syvain Mailhot **418-325-2430**



Les Boissons du Roy, une affaire de famille. Les propriétaires de la Ferme Tournesol sont entourés de leurs trois enfants et leurs conjoints. De gauche à droite : Steve Massicotte, Mylène Gauthier, Normand Gauthier, Françoise Cossette, René Paquin, Isabelle Gauthier et Éric Gauthier, sa conjointe Nancy Brouillette est absente de la photo.

TROIS MÉDAILLES D'OR pour Les Boissons du Roy

(E.M.) À la Coupe des Nations du Festival de la gastronomie de Québec, Les Boissons du Roy de la Ferme Tournesol de Sainte-Anne-de-la-Pérade ont obtenu un score parfait. Les trois produits qui ont été présentés au prestigieux concours ont tous obtenu la médaille d'or.

Il s'agit de La Dame des Champs, boisson alcoolisée aux fraises, Le Pérado, boisson aux bleuets de type porto, et La Préférée du Roy, boisson aux framboises. Les trois produits porteront désormais le sceau Distinction de la Coupe des Nations 2010. Rappelons que



L'équipe de gestion du projet de nettoyage du site de Compostage Mauricie. De gauche à droite : M. Guy Landry, Transport Serro, Mme Julie Bergeron, chargée de projet de SER, M. Jean-Claude Mlot, maire de Saint-Luc-de-Vincennes, M. Michel St-Germain, responsable du projet de SER, Mme Marie Beaubien, Communication Tandem, M. Bernard Meunier, spécialiste en restauration de sites de Sanexen, et M. Jean-Christian Brisson, contremaître de chantier de Sanexen.

Compostage Mauricie

LE NETTOYAGE COMMENCERA ENFIN!

Eric Morasse

Après plusieurs années de procédures et d'attente pour la municipalité de Saint-Luc-de-Vincennes, le nettoyage du site de Compostage Mauricie pourra finalement débuter cet été. Pour mener à bien ces travaux d'envergure, le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) a mandaté Services Environnementaux Richelieu (SER), une entreprise de collecte et de gestion de matières résiduelles qui se spécialise de plus en plus dans la valorisation des matières

résiduelles. Il s'agit d'un des plus gros contrats de ce genre octroyés par le ministère.

Lors d'une rencontre avec les médias, tenue le 19 mai dernier, le directeur des projets spéciaux chez SER, monsieur Michel St-Germain, présentait l'équipe qui interviendra dans les travaux de nettoyage du site de Saint-Luc-de-Vincennes. «On s'est entouré des gens qui ont les compétences nécessaires pour faire le travail», faisait-il valoir.

SUITE PAGE 4

TENUES DE LIVRES
Soignée Prestige

• Confortable ajustable et pour Simple Confortable
• Formes sur Simple Confortable
• Réversible Aérielle
• Taille 56 haute

PRODUCTION RÉALISÉE PAR LES VOS MAINS

418 325-1879
Cellulaire 418 325-4790
www.ericmorasse.com

Ferme René Groulx
Produits naturels et sains

Verjus de bonif
- sans sucre en gras
- sans conservateurs
- sans colorants
- 100% naturel

418 328-3640

*Vente sans intermédiaire, directement de la ferme
Produits naturels, toujours naturels, sans conservateurs
et sans colorants artificiels.

SUITE PAGE 4

Compostage Mauricie

LE NETTOYAGE COMMENCERA ENFIN!

Eric Morasse

Après plusieurs années de procédures et d'attente pour la municipalité de Saint-Luc-de-Vincennes, le nettoyage du site de Compostage Mauricie pourra finalement débuter cet été. Pour mener à bien ces travaux d'envergure, le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) a mandaté Services Environnementaux Richelieu (SER), une entreprise de collecte et de gestion de matières résiduelles qui se spécialise de plus en plus dans la valorisation des matières

résiduelles. Il s'agit d'un des plus gros contrats de ce genre octroyés par le ministère.

Lors d'une rencontre avec les médias, tenue le 19 mai dernier, le directeur des projets spéciaux chez SER, monsieur Michel St-Germain, présentait l'équipe qui interviendra dans les travaux de nettoyage du site de Saint-Luc-de-Vincennes. «On s'est entouré des gens qui ont les compétences nécessaires pour faire le travail», faisait-il valoir.

SUITE PAGE 4

D'abord, Sanexen Services Environnementaux inc., une entreprise spécialisée dans la réhabilitation de sites, sera chargée des opérations sur le terrain et supervisera le personnel technique dédié au projet. La logistique de transport a été confiée à Transport Serro, une entreprise familière avec le transport des matières résiduelles. Enfin, le réseau Communication Tandem s'assurera de la transmission des informations sur l'avancement des travaux, tant avec les médias qu'avec la population. L'objectif est d'assurer une transparence maximum et une écoute attentive des citoyens.

Les travaux de nettoyage en tant que tel devraient débuter au mois de juillet. Actuellement, on s'affaire à la planification des travaux et à l'aménagement du site pour recevoir l'équipe de travail. L'objectif de SER est de valoriser une bonne partie de la matière compostable, mais il faudra aussi aller en enfouissement. L'entreprise a 4 ans pour rendre le site sain au plan environnemental, mais monsieur St-Germain estime qu'ils y arriveront en moins de temps.

Une des problématiques majeures est sans aucun doute les odeurs émanant du site et, du côté de SER, on assure que le niveau d'odeurs ne sera pas comparable à ce qu'il était avant

puisqu'il n'y aura pas de nouveaux intrants. De plus, tout sera mis en place pour limiter au maximum les nuisances : système de contrôle régulier, station météo et neutralisateur d'odeurs. Mme Marie Beaubien, de Tandem, explique qu'un système de gestion des plaintes, qui sera en place dès le 28 mai, permettra aussi de faire le suivi rapidement.

Le maire de Saint-Luc-de-Vincennes, monsieur Jean-Claude Milot, est heureux du début des travaux pour que ses citoyens retrouvent leur qualité de vie, mais se garde bien de crier victoire tout de suite. «Ce qui compte c'est les actes qui seront posés», dit-il. Un comité de vigilance formé du maire et de deux citoyens, Nicole Grenon et Lucien Hamelin, sera chargé de suivre de près les travaux.

Le maire Milot espère aussi que ce projet pourra générer des retombées économiques pour sa communauté. Michel St-Germain confirme qu'un Fonds Vert sera créé pour redistribuer 1% des revenus du projet, qui sont évalués à 16 millions de dollars, dans les collectivités qui recevront les matières revalorisées ainsi qu'à Saint-Luc-de-Vincennes. Le Fonds sera géré par un organisme indépendant qui sera connu d'ici quelques semaines. •